



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

p.o.411.70

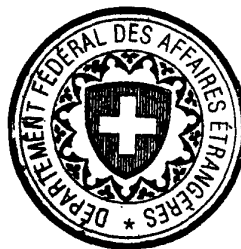
Notification aux Etats membres de la
Commission Internationale de l'Etat Civil

DEMANDE D'ADHESION A LA COMMISSION PRESENTEE PAR LE
ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Le 15 mars 1996, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a présenté au Gouvernement suisse une demande d'adhésion à la Commission Internationale de l'Etat Civil.

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur de communiquer la demande d'adhésion aux Etats membres ainsi qu'au Secrétariat général de la Commission, en application de l'article unique, paragraphe 2, du Protocole additionnel au Protocole relatif à la Commission Internationale de l'Etat Civil, signé à Luxembourg le 25 septembre 1952.

Berne, le 10 avril 1996



Annexe mentionnée